

Paris, le 8 avril 2021

Elections aux URPS-MK : la FFMKR, leader de la kinésithérapie pour les 5 ans à venir

Les urnes se sont prononcées hier et repositionnent la FFMKR en leader de la profession, avec une large victoire dans 14 régions sur 17.

La participation des kinésithérapeutes s'élève à 25,21 %, ce qui est mieux qu'en 2015 mais toujours insuffisant. La kinésithérapie est la seule profession à voir son taux de participation augmenté par rapport aux élections précédentes et prouve qu'il faut compter sur elle.

Sur le plan national, la FFMKR a remporté 46 % des sièges, Alizé 32 % et le SNMKR 22 %. Alizé confirme les résultats déjà obtenus en 2019 lors des élections à la CARPIMKO et devient le deuxième syndicat de la profession, suivi du SNMKR qui paye le lourd tribut de l'avenant 5.

Nous saluons la qualité de la campagne menée par Alizé et le SNMKR, tant sur le fond, que sur la forme.

Pour construire la kinésithérapie de demain, la FFMKR prône le rassemblement et la co-construction de projets au sein des URPS. Les résultats de ce scrutin et le message des électeurs doivent être entendus et respectés. Pour cela, la FFMKR appelle, lors de l'installation des URPS-MK, à un juste équilibre, issu du nombre de sièges, entre les organisations syndicales.

La FFMKR remercie ses adhérents, ses soutiens, ainsi que l'ensemble de la profession qui s'est mobilisée à l'occasion de ces élections.

Au-delà du contexte régional, nous veillerons sur le plan national :

- À une augmentation de la lettre-clé et des indemnités de déplacement qui ne permettent plus aujourd'hui de répondre à la qualité et la sécurité des soins ;
- À la promotion et la reconnaissance du rôle du kinésithérapeute dans le système de santé notamment en déployant et généralisant l'accès direct, mais aussi dans la gestion de la crise sanitaire dans un souci de fluidification du parcours patient ;
- À l'amélioration des dispositifs de protection sociale du kinésithérapeute libéral ;
- À améliorer les dispositions de régulation démographique en révisant le zonage et sa méthodologie.

Par ailleurs, la FFMKR lance un appel à la reconstruction d'une intersyndicale interprofessionnelle forte, afin de définir et porter collectivement des propositions constructives bâties sur le modèle libéral, répondant aux besoins, à la coordination, à la qualité des soins et des parcours des patients.

Contact presse :
Sébastien GUÉRARD, Président
Tél. 06 03 85 96 28
president@ffmkr.org